

Province de Québec
MRC de Drummond
Paroisse de Sainte-Brigitte-des-Saults

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le
2 juin 2025 à 20 h.

Sont présents :

Alain Conraud, conseiller, siège n° 1, Christian Jutras, conseiller siège n°2 et
Sarah Raymond, conseillère, siège n° 3,

Sont absents :

François Bilodeau, conseiller, siège n° 4
Frédéric Marier, conseiller, siège n° 5
Nancy Fontaine, conseillère, siège n° 6

Citoyens : 0

Formant quorum sous la présidence de M. Jean-Guy Hébert, maire, Madame
Mathilde Potvin assiste à titre de directrice générale et greffière-trésorière.

1. Moment de réflexion

Une minute de réflexion est accordée.

2. Ouverture de la réunion

Le maire constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

3. Adoption de l'ordre du jour

123.06.2025 Sur proposition de Alain Conraud
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le conseil municipal d'approuver et d'adopter l'ordre du jour et
qu'ainsi soit accepté l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Ordre du jour

Séance extraordinaire
2 juin 2025, 20 h

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la réunion
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Terrain de Pickleball : surface (RETIRÉ)
5. Terrain de Pickleball : excavation et drainage
6. Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour seulement
7. Levée de la réunion

4. Terrain de Pickleball : surface

CE POINT EST RETIRÉ.

5. Terrain de Pickleball : excavation et drainage

ATTENDU QUE la Municipalité doit exécuter des travaux de préparation du sol pour aménager le futur terrain de Pickleball sur le site actuel du terrain de pétanque ;

ATTENDU QU'après vérifications, il a été constaté qu'il serait préférable de réaliser les travaux à l'externe plutôt qu'à l'interne ;

124.06.2025 Sur proposition de Sarah Raymond
Appuyé de Christian Jutras

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults de demander à la coordonnatrice aux loisirs et aux communication, madame Geneviève Payette, de faire des demandes de soumission auprès d'entreprises d'excavation pour creuser, remblayer et niveler le sol afin d'aménager la surface de jeu du terrain de Pickleball.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

6. Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour seulement

Aucune question n'est soumise.

7. Levée de la réunion

125.06.2025 Il est 20 h 05, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Christian Jutras de lever la présente séance.

N.B. — Le maire, Monsieur Jean-Guy Hébert, est en accord avec le contenu des résolutions précitées et n'exerce pas son droit de veto.

Jean-Guy Hébert
Maire

Mathilde Potvin
Directrice générale